



RESEARCH PAPER

Academic Research Branch - NATO Defense College, Rome - No. 27 – April 2006

Contents

Editorial <i>Carlo FINIZIO</i>	1
Nouvelles responsabilités de l'Union africaine, nouvelles dispositions de l'Alliance atlantique <i>Jean DUFOURCQ</i>	2
Formes durables d'une future coopération entre l'Alliance atlantique et l'Union africaine d'après Alfredo MANTICA	4
March 2006 NDC Research Activities	8



Research Paper

NATO Defense College
Collège de Défense de l'OTAN
Academic Research Branch
Via Giorgio Pelosi, 1
00143 Rome – Italie

Directeur de publication:
Jean Dufourcq

Assistante de publication:
Laurence Ammour

web site: www.ndc.nato.int
e-mail: research@ndc.nato.int

Imprimerie CSC Grafica
Via A. Meucci, 28
00012 Guidonia - Rome - Italie

© NDC 2006 all rights reserved

Editorial

In the present geostrategic context dominated by major issues such as terrorism, health, energy resources and raw materials, a new resolve is emerging in Africa, where a number of national governments have undertaken to establish the essential conditions for economic development and a collective regional security system. Within the African Union (AU), the high profile given to the African Standby Force and the Peace and Security Council demonstrates the new commitment to crisis and post-conflict management and intervention in cases of war crimes, genocides and crimes against humanity.

At the same time, NATO is undergoing a radical transformation, both operational and political, while preserving its main added value: military capabilities. As a result, there has been a constant increase since the end of the cold war in the Alliance's activities on the ground, ranging from humanitarian and security intervention to peace keeping and peace enforcement. It is no accident that the Alliance has recently been involved also in African crisis management, while fully respecting the principle of ownership invoked by African rulers.

The following two papers, presented during the Roman Forum held on 8 March 2006 by the NDC on the theme "NATO and the African Union", each take an autonomous approach to these issues.

In Jean Dufourcq's paper, the African Union's responses to the new challenges are viewed in a geopolitical, diplomatic and military context. In defining the African vision of modernity, external models cannot be exported without change: they need to be adapted to regional cultures and traditions. The ongoing open debate in the Alliance concerning its new responsibilities and new profile, on the other hand, is examined from a multiple perspective: NATO as a global strategic actor and promoter of democratic change, and NATO as an organization developing new global partnerships and preparing for a fresh role in a recomposed and instable world in the mid 21st century.

Alfredo Mantica's paper is mainly Africa-centric, and is based on the author's deep conviction that Africa needs to be helped to function autonomously and to take charge of its own development. According to A. Mantica, the European members of the Alliance should work to bring this about by reaffirming, in the dialogue with the African Union, that good governance, human rights and civil rights are universal values, not just Western values. At the same time they should stress to the other members of the Alliance the need for greater flexibility and less rigidity in efforts to promote the development of democracy in Africa.

Two major institutions, then, the African Union and Atlantic Alliance, are going through a profound and rapid transformation. The level of interaction and modalities of cooperation will largely depend on the vision that prevails in each of them.

Carlo FINIZIO, Research Advisor, Academic Research Branch

NB: The views expressed in this issue are the responsibility of the authors and should not be attributed to the NATO Defense College or the North Atlantic Treaty Organisation.

Les opinions exprimées dans ce numéro sont celles de leurs auteurs et ne peuvent être attribuées ni au Collège de Défense de l'OTAN ni à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Nouvelles responsabilités de l'Union africaine, nouvelles dispositions de l'Alliance atlantique

Jean DUFOURCQ¹

Introduction

Plus de 20 mois après son établissement, l'Union africaine montre une nouvelle dynamique d'ambitions et de responsabilités mais doit faire face à de nombreuses questions non résolues. De même, trois ans après le sommet de Prague, sommet de sa transformation opérationnelle et huit mois avant le sommet de Riga, qui sera peut-être le sommet de l'approfondissement de ses partenariats, l'Alliance atlantique fait face à de nombreuses questions qui vont orienter son avenir. C'est de la conjonction de ce double mouvement d'évolution et d'affermissement que procèderont les formes nouvelles de coopération entre l'UA et l'OTAN.

La problématique de l'Union africaine

On connaît bien les défis que doit affronter l'Union africaine ; en particulier ceux de l'instabilité et du développement ; ceux de la bonne gouvernance et de la prospérité ; ceux de la sécurité des populations africaines et de leur impatience face à l'adversité actuelle.

A toutes ces questions on sait aussi qu'il y a une réponse générale, celle de la voie africaine toujours préférée aux solutions génériques importées de l'extérieur; la solution endogène, locale ou sous-régionale, qui seule peut permettre aux Africains de s'approprier leur destin. Pourtant tout en privilégiant cette voie africaine, les Africains ne s'interdisent pas, tant s'en faut, de regarder vers des modèles extérieurs qui ont fait leurs preuves ailleurs. Ils s'interrogent seulement sur la sélection des modèles à étudier, à utiliser, à adapter; lesquels sont pertinents pour le continent africain au 21^{ème} siècle? Car un grand nombre de questions fondamentales sont loin d'avoir trouvé aujourd'hui leurs solutions africaines. Un rapide tour d'horizon peut nous en convaincre aisément.

- Les questions géopolitiques tout d'abord: le modèle étatique classique hérité de l'Europe du 19^{ème} siècle est-il toujours d'application utile en Afrique? Le continent peut-il se structurer efficacement autour de ses 53 états africains? Sont-ils suffisants pour rendre compte de la réalité et de la diversité de l'Afrique? Les modèles de continents plus intégrés, soit à la façon de l'Union indienne, plus grande union démocratique du monde, soit à la façon de l'Union européenne, plus grand marché unique structuré de la planète, sont-ils d'une quelconque utilité pour le continent africain? Et d'ailleurs de quelle Afrique parle-t-on? Peut-on soutenir durablement l'unicité africaine alors que les pays d'Afrique du Nord riverains de la Méditerranée sont déjà stratégiquement intégrés dans l'espace euro-méditerranéen, alors que la zone saharo-sahélienne constitue la véritable zone de transition entre les continents et que seule l'Afrique sud-saharienne, noire, possède une forme d'unité.
- Les questions diplomatiques ensuite: la superposition des différents cadres de négociations et de développement, bilatéraux et multilatéraux, régionaux et sous-régionaux crée une certaine confusion, facilite la dispersion des efforts et diffuse un sentiment d'impuissance générale. Dans une telle imbrication de structures, il peut être difficile de s'assurer de l'effort de la communauté internationale, de fidéliser des donateurs, de mobiliser des expertises. Le transfert de technologies économiques et administratives, l'ingénierie socioéconomique et l'exploitation des ressources exigent des cadres de développement multilatéraux plus adaptés, que le continent africain est loin d'avoir acquis ou consolidés.
- Les questions politico-militaires enfin: les différentes initiatives développées depuis une dizaine d'année tardent encore à converger et à offrir aux Africains un cadre unique et opérationnel de moyens leur permettant d'aborder pour les contenir les crises qui

¹ Chef de la branche Recherche du Collège de défense de l'OTAN, Rome, Italie.

² ACRI pour «*African Crisis Response Initiative*»; en 1996, le département d'Etat américain lance l'idée d'une Force de réponse aux crises africaines (ACRF), remplacée peu après par l'ACRI désormais gérée principalement par US EUCOM.

³ RECAMP pour «Renforcement des capacités africaines au maintien de la paix»; initiative de coopération lancée par la France au sommet Afrique-France du Louvre en 1998. Le 5^{ème} cycle de cette initiative désormais élargie à de nombreux partenaires européens se déroulera en 2006 en Afrique centrale.

minent le continent. De l'ACRI² aux différents épisodes de RECAMP³, de la facilité africaine de l'UE aux forces africaines en attente de l'ONU, un travail de mise en ordre militaire reste à accomplir.

De tous les efforts de coopération internationale qu'elle effectue, l'Union africaine devra sortir transformée, consolidée, affermie. Le profil qu'elle présentera dans les années à venir va beaucoup dépendre des réponses qu'elle apportera aux questions évoquées ci-dessus. Son efficacité, sa pertinence, son utilité comme cadre pilote du développement africain va dépendre de son aptitude à hiérarchiser tous ces problèmes et à leur apporter une solution adaptée.

Car le vrai défi qui est posé à l'Union africaine et à travers elle au continent africain, c'est celui de définir une voie africaine efficace vers la modernité. Il lui faut non pas importer des modèles extérieurs, mais plutôt les copier, les cloner, les démarquer pour définir une voie africaine permettant de mieux raccorder l'Afrique au système du monde du 21^{ème} siècle.

Les questions ouvertes de l'Alliance atlantique

Elles ne sont pas moins nombreuses et cruciales. Quelle transformation politique doit désormais compléter la transformation opérationnelle de l'OTAN entreprise il y a quelques années? Quelle doit être la zone d'intervention préférable des alliés, en matière géopolitique, opérationnelle, fonctionnelle? Quels partenariats nouer?

Face à ces questions, une attitude générale: il faut conserver le capital unique qui constitue le trésor de guerre de l'Alliance, la capacité pour les Alliés à agir ensemble militairement. Ce capital opérationnel éprouvé par des décennies de guerre froide doit être préservé, mis au service des intérêts de l'Alliance et mis à la disposition de ses partenaires; et face aux réponses à apporter, une exigence unique, celle d'un choix consensuel, à 26.

Comme toujours dans les affaires militaires, tout est question d'exécution. Comment s'y prendre? En matière de partenariats plusieurs pistes sont possibles. La piste fonctionnelle qui consiste à rassembler dans l'Alliance d'abord tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, tous ceux qui luttent contre le terrorisme, sans distinction. La piste géopolitique qui vise surtout à stabiliser les abords du continent européen, en regroupant tous ceux qui peuvent y concourir. La piste

démocratique qui vise avant tout à promouvoir la démocratie et à utiliser son pouvoir libérateur en favorisant la constitution d'une union des démocraties de par le monde. La piste opérationnelle enfin qui se propose d'être le creuset de toutes les coalitions militaires du monde occidental. On peut bien sûr penser à combiner toutes ces pistes dans un réseau de partenariats à géométrie variable. L'OTAN y travaille. Le profil qui résultera de ces possibles transformations sera assez radicalement différent de celui de l'Alliance politico-militaire qui émergeait de la guerre froide il y a 15 ans, au sommet de Rome. Quelle sera l'acceptabilité de cette OTAN pour ses voisins, notamment ceux du monde arabo-musulman? Mais aussi pour la Russie et l'Ukraine? Deux espaces où l'OTAN déclenche des réactions de réticence et où son image doit être suivie de près et corrigée soigneusement.

Concrètement, l'Alliance atlantique évolue, change et se transforme. Et c'est au contact de ses engagements en crise et par la vertu de ses partenariats nouveaux qu'elle va déterminer sa nouvelle vocation, son nouveau profil, son nouvel élan. Trois voies principales s'offrent à l'Alliance qui peut vouloir que son organisation opérationnelle, l'OTAN, se transforme: soit en un opérateur stratégique d'envergure mondiale capable de préparer, soutenir ou conduire des coalitions militaires; soit en une structure de promotion du changement démocratique dans le monde, notamment par le biais de programmes d'éducation et d'entraînement des élites politico-militaires; soit enfin une organisation plus globale qui cherche à se placer au centre du jeu stratégique du 21^{ème} siècle en nouant des partenariats stratégiques avec toutes les autres acteurs du jeu, non seulement la PESD, mais aussi, le DOMP⁴, le G8, la banque mondiale, la Croix-Rouge, avec l'arrière-pensée qu'une nouvelle bipolarisation pourrait bien structurer la planète au tournant du demi-siècle.

Il est peu probable que ces trois voies principales puissent être empruntées simultanément sans provoquer une forte tension voire une rupture de l'alliance entre riverains transatlantiques constituée il y a plus d'un demi-siècle. Là est le vrai défi pour l'OTAN.

Quelles coopérations à venir entre une nouvelle UA et une nouvelle OTAN?

Les formes durables de coopération entre ces deux structures intergouvernementales vont très largement dépendre de l'évolution parallèle de leurs deux

⁴ DOMP pour «département des opérations de maintien de la paix» de l'ONU.

organisations. L'une possède la fluidité des formules nouvelles qui se cherchent avec des moyens limités; l'autre l'inertie des formules anciennes qui restent tributaires de cadres complexes. Les nouvelles responsabilités de l'UA et les nouvelles dispositions de l'OTAN ne pourront être articulées que si un intérêt commun peut être dégagé sans ambiguïté, si une valeur ajoutée effective peut être détaillée au

bénéfice des deux structures. Pour l'envisager sérieusement, il faudra que les nations qui sont les acteurs principaux de ces structures inter-gouvernementales y trouvent leur intérêt et que cette formule se révèle plus efficace, plus avantageuse, plus durable que d'autres cadres multilatéraux de coopération. C'est ce qui reste à démontrer, et aux Africains eux-mêmes.

Formes durables d'une future coopération entre l'Alliance atlantique et l'Union africaine

d'après Alfredo MANTICA¹

Introduction

Organisation nouvelle, l'Union africaine (UA) a choisi il y a cinq ans de se développer selon le double modèle de l'Union européenne (UE) et du Conseil de Sécurité de l'ONU. La combinaison de ces deux formules est à la fois ambitieuse et complexe. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les rapports institutionnels qu'entretient l'UA avec l'UE et les pays européens se traduisent principalement par la fourniture d'appui et d'expertise sur les actions à entreprendre, notamment pour constituer des régions africaines plus homogènes aux niveaux civil, politique, économique, social et militaire.

Stabilité et développement

Les pays de l'IGAD² rencontrent de nombreuses difficultés. Ce sont principalement des problèmes militaires et de frontières, des questions de développement, et des questions plus générales de processus de paix. L'Italie travaille avec ces pays et cherche à parvenir à des solutions réalistes aux problèmes de gouvernance. Elle se concentre sur deux sujets.

Les Africains ont postulé il y a cinq ans que la stabilité politique et la paix en Afrique doivent passer avant le développement économique et que, réciproquement, il n'y a pas de développement économique sans stabilité et sans paix. Les rapports entre l'Union européenne, l'OTAN et l'Union africaine sont donc à l'évidence dictés par la nécessité d'œuvrer d'abord à la stabilité politique et à la paix, et ensuite au développement.

La question de la «bonne gouvernance» est sans doute la plus cruciale de toutes les questions africaines. C'est un problème d'une telle ampleur, en effet, qu'il a fini par détourner puis tarir l'aide publique en Afrique; on pense à la corruption en particulier, qui est un problème endémique sur ce continent. Il est donc urgent de travailler ensemble sur des pratiques administratives saines, sur la bonne gestion de l'Etat et sur le développement de domaines comme le «e-gouvernement³» que nous avons lancé en Afrique, dans la mesure où la mise en œuvre d'une bonne gouvernance se heurte à des problèmes politiques. Certes, il n'y a pas réellement de modèle à offrir à l'Afrique, mais il importe d'aider les Africains à trouver leur modèle de démocratie. En effet, l'Italie pense que si les Africains ne développent pas un modèle régional solide, qui intègre les principes de la démocratie, des

¹ A la date du «Roman Forum», le 8 mars 2006, M. A. Mantica était sous-secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères.

² IGAD pour «Intergovernmental Authority on Development» (Autorité Intergouvernementale pour le Développement); cette structure intergouvernementale régionale regroupe sept pays de l'Afrique de l'Est (Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda). Elle a été créée en 1986, au départ en tant que structure intergouvernementale traitant de sécheresse et de développement (IGADD) pour faire face aux sécheresses récurrentes et aux famines qui affectaient gravement l'Afrique de l'Est, causant des désastres humains, écologiques et économiques entre 1974 et 1984. Le quartier général de l'IGAD se trouve à Djibouti.

³ L'e-gouvernement est l'adoption par les collectivités publiques des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leurs rapports internes et dans leurs relations avec les administrés, collaborateurs et partenaires du service public.

droits de l'Homme, des droits civils et des libertés publiques -liberté d'expression, liberté politique, libre association des forces politiques- il n'y aura pas d'avenir viable pour l'Afrique.

Même si la responsabilité finale en incombe aux Africains, même si la patience est de mise, des collaborations et des partenariats étroits avec les pays africains sont indispensables, et ceci vaut aussi au plan militaire.

Qu'en est-il des rapports entre l'Alliance atlantique et l'Union africaine?

En préambule, on peut relever la récente création d'un centre pour la lutte contre le terrorisme, installé à Alger. Formé par l'UA, géré par l'Algérie avec l'aide de l'Italie et d'autres pays européens, ce centre doit faciliter à la fois la lutte collective contre le terrorisme et l'aide à la paix et à la stabilité.

S'agissant de la question militaire et de l'impact politique sur la question militaire, le scénario stratégique de l'après-guerre froide présente des défis et des menaces entièrement différents de ceux qui ont déterminé la naissance de l'Alliance en 1949. Ceci impose aujourd'hui à l'OTAN un réexamen en profondeur de ses objectifs et de ses tâches ainsi que la nécessité d'en transformer les moyens et les modalités d'action. L'OTAN n'est plus seulement une organisation de défense mais devient une organisation pour la sécurité et la coopération. Cette nouvelle donne a exigé d'elle une grande capacité d'adaptation face aux nouveaux scénarios, ce qui a également entraîné l'élargissement à de nouveaux pays et la création de liens avec de nouveaux partenaires. Le danger qui, dans le passé, résultait du rideau de fer et de l'affrontement des blocs, a été relayé par la perspective inquiétante du terrorisme international et de la prolifération des armes de destruction massive.

L'instabilité découlant de la désagrégation des Etats, des crises et des conflits régionaux, de l'accessibilité croissante aux armements conventionnels sophistiqués, la possibilité d'une interruption du flux de ressources vitales représentent, dans la vision commune des Alliés, des risques majeurs. En effet, les inconnues sont nombreuses et variées dans la vaste zone d'intérêt atlantique: qu'il tensions au Moyen-Orient, diffusion de l'intégrisme islamiste, de la menace terroriste, prolifération possible des armes de destruction massive et des systèmes de missiles, flux d'immigration clandestine, trafics d'armes et de drogue liés au crime organisé, pression démographique de la

rive Sud, ou encore écarts inquiétants des taux de croissance économique et des indicateurs de développement social. L'Alliance doit développer fortement sa dimension politique, de dialogue et de concertation sur tous les thèmes sécuritaires, non seulement au plan interne, transatlantique, mais aussi avec tous ses partenaires. Elle doit également manifester son engagement dans le développement de synergies et de complémentarités avec les différentes organisations régionales et institutions internationales existantes pour faire face aux nouvelles menaces contre la sécurité.

Dans le cadre du processus de sa transformation, l'OTAN se doit de s'engager toujours plus dans le dialogue avec les principales organisations responsables en vue de développer et d'améliorer la capacité de travailler ensemble pour la paix et la sécurité. Ainsi, l'OTAN s'emploie actuellement à redéfinir ses relations avec les Nations Unies et l'Union européenne. Parallèlement, elle est engagée dans la formation de partenariats avec les pays des régions voisines du continent européen, par le biais de programmes articulés tels que le Partenariat pour la paix, le Dialogue méditerranéen et l'Initiative de Coopération d'Istanbul.

Pour ce qui est de l'Afrique, les pays de l'OTAN avaient déjà, dans le passé, apporté leur concours aux opérations d'aide humanitaire au Mozambique, d'évacuation de sièges diplomatiques dans les pays de l'Afrique centrale, et d'assistance dans le cadre d'enquêtes liées aux attaques terroristes au Kenya et en Tanzanie contre les représentations diplomatiques américaines.

Mais c'est avec la naissance de l'Union africaine et sa vocation spécifique à dessiner une architecture de paix sur l'ensemble du continent qu'un dialogue plus structuré a été entamé, conduisant à une demande de collaboration de la part de l'institution africaine pour parvenir au règlement de la crise humanitaire au Darfour.

L'OTAN et le soutien à l'AMIS⁴

La crise du Darfour est une crise grave et, pour la première fois, des militaires africains sont massivement engagés sur le terrain et sous la bannière de l'Union africaine. Pour autant, il ne s'agit pas encore d'une expérience de coopération interinstitutionnelle vraiment déterminante; il demeure nécessaire d'établir une autre forme de collaboration entre l'Union africaine et l'OTAN, qui a fourni un

⁴ AMIS pour «*African Mission in Sudan*», mission de l'UA établie en juin 2004 dans le prolongement de l'accord d'Addis Abeba sur la prorogation du cessez-le-feu humanitaire et sur le déploiement d'observateurs.

soutien logistique au transport stratégique des troupes, toutefois insuffisant. A ce jour, le rôle de l'OTAN a essentiellement concerné trois domaines: le soutien stratégique au transport au plan logistique; l'expertise pour la planification de l'opération; la participation à l'exercice de «mappage».

Au-delà de sa valeur technique relativement limitée, le soutien logistique procuré à l'opération AMIS de l'Union africaine au Darfour revêt une importance particulière car elle représente une étape nouvelle du processus de transformation de l'Alliance et de ses modalités opérationnelles: première opération en Afrique, première opération d'assistance à une organisation régionale, premier cas de coordination avec l'Union européenne dans le domaine de la gestion de crises hors du cadre des ententes existantes (« Berlin plus »). En effet, c'est la première fois qu'une organisation régionale, l'Union africaine, a expressément requis l'assistance de l'Alliance pour faire face à une crise humanitaire, et ce dans un domaine inhabituel pour l'OTAN. Car la mission en cours n'envisage pas le recours, dans le théâtre, aux forces des nations de l'OTAN dans la mesure où les forces de l'AMIS ne sont composées que de troupes africaines pour honorer le concept de «titularité africaine».

Comme pour la brève mission humanitaire de l'OTAN au Pakistan, il faut, pour celle du Darfour, que toute extension éventuelle de la mission résulte d'une demande formelle de la part de l'organisation internationale concernée (Nations Unies et/ou Union africaine), et ce en plein accord avec le gouvernement soudanais. La coopération a jusqu'ici donné des résultats satisfaisants et l'Union africaine représente le banc d'essai pour la gestion d'une relation de collaboration avec des organisations régionales. Des secteurs ont été identifiés pour une éventuelle collaboration ultérieure dans les domaines de la prévention, de la gestion des situations de crise et de l'intervention humanitaire.

Et demain?

Pour réaliser une coopération plus efficace, il faut sans doute considérer quelques étapes possibles: en premier lieu, un dialogue politique régulier et articulé, non seulement avec l'Union africaine mais également avec les organisations sous-régionales, car la réponse aux situations de crise doit pouvoir être planifiée et non pas déclenchée seulement au moment des événements; ensuite, la mise à disposition d'expertise et de formation, pour pouvoir compter sur une capacité de réponse rapide et adaptée à l'émergence de situations de crise; enfin l'intervention directe des forces militaires, mais limitée aux situations de danger extrême et avéré, lorsque la rapidité de l'action doit primer sur d'autres considérations stratégiquement moins importantes.

A ce jour, l'hypothèse d'une collaboration plus articulée entre l'Alliance atlantique et l'Union africaine dans le domaine de la formation est à l'étude et devrait permettre de disposer, à court terme, d'effectifs locaux entraînés à cet effet, surtout dans la phase de programmation des interventions et de gestion des situations issues des crises, où une intervention coordonnée et réalisée par des personnels dotés du savoir-faire nécessaire s'impose. On note que la seule crise qui s'apparente aux crises européennes, c'est-à-dire incluant un différend frontalier, est celle qui oppose l'Erythrée à l'Ethiopie. Les crises africaines sont plus généralement des crises intra-étatiques: c'est la guerre civile au Soudan, en Côte d'Ivoire, c'est le problème du Liberia, de la Guinée, la pauvreté en Guinée Bissau, c'est le problème des états congolais, de leurs richesses et de leurs rapports avec l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi.

Ce sont des crises principalement sociales et politiques et l'intervention militaire doit être mesurée à l'aune socio-économique et ethno-politique.

Les formes de collaboration les plus utiles qui pourraient être envisagées dans le cadre OTAN/UA sont aujourd'hui la formation et la constitution des capacités ; ces facteurs sont décisifs pour enrayer les situations de crise, rétablir un minimum d'organisation dans le territoire et empêcher la diffusion de situations d'instabilité et de perte de contrôle, porteuses d'autres formes de dangereuse anarchie. Le contrôle de la frontière en Afrique est une piste à explorer, et une meilleure connaissance des frontières africaines un domaine où des efforts sont nécessaires. Les Occidentaux doivent également repenser leur rapport à l'Afrique et ne pas se focaliser uniquement sur la question de l'aide publique et du développement, mais aussi sur celle de la paix et de la stabilité.

Du côté de l'UE également, la discussion reste difficile pour d'évidentes raisons de décision politique et de gestion économique. Pourtant la situation évolue: la Commission européenne, lors d'une récente réunion à Maputo, a, pour la première fois, octroyé 8 millions d'euros d'aide au Conseil de sécurité africain. Un plan pour l'Afrique a été arrêté début 2006 et la nécessité a été reconnue d'intervenir au plan monétaire pour consolider les plans de stabilité politique et pour favoriser la paix. Le génocide rwandais, la situation au Darfour, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, imposent aujourd'hui à l'UE et à l'OTAN de modifier leur approche traditionnelle, pour engager un dialogue plus ouvert avec l'UA. Il faut aider les Africains à consolider la vie démocratique, à entreprendre une véritable modernisation de la vie politique, à comprendre que la bonne gouvernance est une culture des droits humains, des droits civils, de liberté et que cette culture n'est pas seulement une idée européenne ou américaine. Ce sont là des nécessités pour changer l'Afrique aujourd'hui.

En conclusion, il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas une Afrique mais bien des Afriques différentes, qu'il faut savoir appréhender: l'Afrique des jeunes, l'Afrique du développement, l'Afrique du futur. Il faut commencer par soutenir et consolider les pays africains qui peuvent déjà vivre en autonomie, organiser et conduire par eux-mêmes leur développement sans pour autant négliger les problèmes plus globaux, politiques, sanitaires, d'instruction. En renforçant leurs rapports avec l'Afrique, l'UE et les pays

européens membres de l'OTAN doivent être conséquents, assumer leurs responsabilités et bien en mesurer les implications. Il faut que chacun comprenne que les rapports avec l'Afrique, en termes de développement et de démocratie, doivent être des rapports souples et adaptés qui favorisent d'abord l'établissement de la sécurité et permettent la promotion de la paix. Pour autant, si l'Afrique a besoin d'un changement global, ce changement doit rester le fait des Africains.

NDC PREVIOUS ISSUES

RESEARCH PAPERS

No. 26, March 2006

- Jean DUFOURCQ, *Editorial*
- Oleg KULAKOV, *Lessons learned from the Soviet Intervention in Afghanistan: Implications for Russian Defense Reform*

No. 25, December 2005

- Jean DUFOURCQ, *Editorial*
- David YOST, *NATO-EU Cooperation in Post-Conflict Reconstruction*
- Lionel PONSARD, *Prospects for NATO-Russia Joint Peace Support Operations*

No. 24, November 2005

- Jean DUFOURCQ, *Editorial*
- Cees COOPS, *The Role of the Wider Black Sea Area (WBSA) in a Future European Security Space*
- Laure BORGOMANO-LOUP, *Peace in the Middle East after Israeli Disengagement*

No. 23, October 2005

- Cees COOPS, *Editorial*
- Jos BOONSTRA, *From a Weak State to a Reunified Moldova: New Opportunities to Resolve the Transnistria Conflict*

NDC OCCASIONAL PAPERS

No. 14, April 2006

Le Maghreb stratégique (2ème partie)

No. 13, March 2006

Leila ALIEVA, *Integrative Processes in the South Caucasus and their Security Implications*

No. 12, February 2006

Promoting Sustainable Security – Promouvoir la sécurité durable

No. 10 & 11, December 2005

The Role of the Wider Black Sea Area in a Future European Security Space (vol. 1 & 2)

No. 9, November 2005

Security Strategies and their Implications for NATO's Strategic Concept

No. 8, October 2005

Samuel GRIER, *When Suicide Bombing Reaches the Tipping Point*

March 2006 NDC RESEARCH ACTIVITIES

Visiting Professor

Ms Catherine SCHNEIDER
(20-31 March 2006)

Internship

Ms Jacqueline OOMEN
(Netherlands, April-July 2006)

INTERNAL ACTIVITIES

1st March 2006

Internal Debate: “NATO Partnerships”, by Dr Carlo Masala, NDC, Rome.

2 March 2006

Internal Debate: “The February 2006 Meeting of NATO Defense Ministers and the Comprehensive Political Guidance”, by Dr. Carlo Masala and Dr. David Yost, NDC, Rome.

8 March 2006

Roman Forum: “NATO and the African Union”, NDC, Rome.

16 March 2006

Internal Debate: “Civil Military Relations in Russia”, by Professor Zoltan Barany from Department of Government, University of Texas (Austin), NDC, Rome.

29 March 2006

Internal Debate: “The non-ratification of the European Constitutional Treaty: Implications for FCSP and ESDP”, by Professor Catherine Schneider from Grenoble University (France), NDC, Rome.

31 March 2006

Workshop: “Toward Sustainable Security”, NDC, Rome.

EXTERNAL ACTIVITIES

Jean DUFOURCQ

Presentation to the Seminar “*Les chemins de la paix*”, Centre culturel St Louis, 11 March 2006, Rome, Italy.

Presentation to consultation meeting of the 13th Mediterranean Dialogue Military co-operation programme, NATO HQ, 15 March 2006, Brussels, Belgium.

Lecture on «L'OTAN et l'UE face aux questions méditerranéennes», Institut de la Défense nationale, 24 March 2006, Tunis, Tunisia.

Carlo MASALA

Presentation on “Germany’s Crisis Management Policy”, at the Symposium on Germany’s Foreign Policy after the Elections, 23-24 March 2006, Munich, Germany.

Attending the second German-Franco Strategic Forum, 27-28 March 2006, Berlin, Germany.

Lionel PONSARD

Rapporteur for the Starlink Roundtable, 10-11 March 2006, Yerevan, Armenia.

Presentation on the NDC-NRC Russia Fellowship Programme for the NRC Ad Hoc Working Group on Defense Reform, 14 March 2006, NATO HQ, Brussels, Belgium.

David YOST

Presentation on “Russian Nuclear Weapons Policy”, as part of the NATO Nuclear Policy and Risks of Proliferation Course, 16 March 2006, NATO School, Oberammergau, Germany.

Presentation on “Origins of the 1991 Decisions on the U. S. Nuclear Posture in NATO Europe”, at the NATO Nuclear Policy Symposium, 24 March 2006, Tallinn, Estonia.